

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2020**  
**COMPTE-RENDU**

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 5.2.2020**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 février 2020 est approuvé à l'unanimité.

**2. Compte de gestion 2019**

Le Conseil approuve sans observation ni réserve le compte de gestion 2019 dressé par le Receveur Municipal.

**3. Compte Administratif 2019**

Après présentation du document par M. le Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Michel MILLET, vote le Compte Administratif 2019 arrêté aux montants suivants :

<b>Budget Principal :</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses	678 337,01 €	896 725,26 €
Recettes	663 624,45 €	587 006,31 €
Excédent 2018 reporté	229 224,84 €	69 425,45 €
Excédent de clôture	214 512,28 €	
Déficit de clôture		240 293,50 €

<b>Budget annexe EAU :</b>	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses	26 903,86 €	2 103,00 €
Recettes	47 205,15 €	7 042,00 €
Excédent 2018 reporté	116 187,01 €	32 941,37 €
Excédent de clôture	136 488,30 €	37 880,37 €

**4. Affectation du résultat 2019**

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2019 du Budget Principal comme suit :

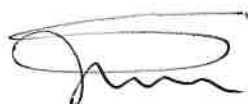
- En report à nouveau en section d'investissement (débit au compte 001) pour un montant de 240 293,50 €
- En couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2019 (crédit du compte 1068) pour un montant de 11 293,50 €
- En report à nouveau en section de fonctionnement pour le reliquat (crédit au compte 002) pour un montant de 203 218,78 €

et le résultat 2018 du Budget Eau comme suit :

- En report à nouveau en section de fonctionnement (crédit au compte 002) pour un montant de 136 488,30 €
- En report à nouveau en section d'investissement (crédit au compte 001) pour un montant de 37 880,37 €

Vignec, le 12 mars 2020

La secrétaire de séance,



Stéphanie GALAUP



Le Maire,



Jean-Michel ISOART